

Xilin® Power S

Insecticide liquide contre les mouches dans l'écurie.

Description du produit en bref

Xilin Power S est un insecticide liquide contre les mouches dans l'écurie avec deux matières actives. La formulation du produit provoque une action de choc et régulière sur la surface traitée pendant 2 à 4 semaines.

Matières actives

50 g/l Acetamipride 25 g/l d-trans-Tetramethrine 100 g/l PBO (Synergiste)

Formulation

Concentrée émulsionnable (EC)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

CHZN3612

Mode d'action

Xilin Power S contient deux matières actives qui perturbent le système nerveux des mouches. Le **Tetramethrine** a une action rapide et l'**Acetamipride** une action à long terme. Elles agissent par contact et ingestion. Les matières actives pénètrent par la cuticule de l'animal et agissent sur les canaux de sodium du système nerveux des insectes par blocage des ACh - récepteurs. Le produit peut être appliqué dans les locaux d'élevage.

Utilisation Maison et ferme

Maison et Ferme

Dosage : 200-500 ml pour 5 litres d'eau (4 %) selon le degré d'infestation pour une pulvérisation sur 100 m² : l'utilisation d'une boille à dos facilite l'application. Adapter le dosage selon la surface à traiter. Si la surface est lisse et propre (p.ex. fenêtre),

200 ml suffisent. Lors de surfaces rêches, poreuses (p.ex. chaux) ou sales, appliquer 500 ml. Utiliser le mélange immédiatement. Ne pas appliquer le produit en présence d'animaux et attendre que le produit sèche. Aérer les locaux après le traitement. Appliquer hors de portée des animaux. Appliquer uniquement dans des étables !

Restrictions

L'application sous forme d'aérosol dans des exploitations agricoles n'est autorisée que dans les étables vides. Au préalable, couvrir soigneusement les fourrages, les crèches, les abreuvoirs, les installations de traite et les attaches. Ne pas traiter les surfaces pouvant être léchées par le bétail. Ne pas appliquer directement sur le bétail ni mélanger avec un produit à blanchir. Toxique pour les chats.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Important à savoir

En mélangeant du sucre dans la bouillie, l'attractivité des surfaces traitées pour les mouches peut être augmentée. Période d'application : Mars/avril jusqu'à octobre contre les mouches. Répéter le traitement selon besoin après 4 –6 semaines.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H318 Provoque des lésions oculaires graves. **H351** Susceptible de provoquer le cancer. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H361d** Susceptible de nuire au fœtus.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.



GHS05



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 01 52 Carton à 12 x 0,5 l
10 01 52 Emballage simple à 0,5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>